



Industrie
Canada

Industry
Canada

Évaluation du Programme du Réseau des écoles innovatrices

Direction générale de la vérification et de l'évaluation

31 mars 2003

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	1
1.0 INTRODUCTION	4
2.0 DESCRIPTION DU PROGRAMME	5
3.0 MÉTHODE/APPROCHE	7
3.1 Élaboration d’outils de collecte de données.....	7
3.2 Entrevues et groupes de discussion.....	7
4.0 CONCLUSIONS DE L’ÉTUDE	8
4.1 Le bien-fondé du Programme	8
4.2 Le caractère adéquat de la structure et de l’exécution du Programme ..	8
4.3 Résultats obtenus par le Programme du REI	10
4.4 Suggestions en vue d’améliorer le Programme du REI	11

NOTE:

Des changements mineurs ont été effectués à ce rapport pour le rendre plus facilement accessible sur le site Web d’IC (y compris l’enlèvement des Annexes tels que la liste et les questionnaires d’entrevues). Les lecteurs qui désirent recevoir une copie de la version originale de ce rapport peuvent communiquer avec la Direction générale de la vérification et de l’évaluation d’Industrie Canada.

SOMMAIRE

Industrie Canada a retenu les services de la société BearingPoint, anciennement KPMG Consulting, pour effectuer une évaluation du Programme du Réseau des écoles innovatrices (REI) de Rescol. L'évaluation prévoyait les étapes clés suivantes : l'organisation d'entrevues avec des enseignants, des directeurs et des membres de conseils et de commissions scolaires d'écoles membres du Réseau, la tenue de deux groupes de discussion et une série d'entrevues avec des décideurs d'Industrie Canada.

Les conclusions de l'évaluation sont regroupées selon quatre grandes questions clés, à savoir : le bien-fondé du Programme, le caractère adéquat de la structure et de l'exécution du Programme, les résultats obtenus par le Programme, et les suggestions en vue d'améliorer le Programme du REI.

Les principales conclusions tirées de l'évaluation sont présentées ci-après.

Question clé # 1 : Bien-fondé du Programme

- Le REI a favorisé l'intégration des technologies de l'information et des communications (TIC) au système d'apprentissage.
- Le Programme joue un rôle unique du fait qu'il alloue des fonds à l'appui des activités de perfectionnement professionnel.
- On compte plus de 16 000 écoles au pays, et le Programme a financé 114 d'entre elles.

Question clé # 2 : Caractère adéquat de la structure et de l'exécution du Programme

- Le REI est à l'écoute des besoins des écoles participantes.
- Le REI fait preuve de leadership avec clairvoyance
- Le Programme s'efforce constamment de s'améliorer.
- Les coordinateurs régionaux sont considérés comme un atout pour le Programme.
- La différence entre la date de fin d'année scolaire et la date de fin d'exercice de l'administration publique pose parfois un problème.
- On constate un manque d'effectif au sein du Programme.
- Les mécanismes de surveillance et de suivi sont adéquats.
- Le processus de présentation des demandes d'adhésion est convivial.
- Les fonds sont alloués aux écoles et non aux conseils ou aux commissions scolaires.
- Les critères et le processus de sélection ont été modifiés récemment.

- En dépit des efforts importants qui sont déployés pour faire connaître le Programme, celui-ci n'est pas très connu dans les écoles canadiennes.
- La période d'adhésion de trois ans est considérée comme étant adéquate.

Question clé # 3 : Résultats obtenus par le Programme du REI

- Le REI est parvenu à communiquer des idées en vue de la mise en œuvre des TIC en classe. Il a employé diverses méthodes pour promouvoir et encourager l'utilisation efficace des TIC.
- Le REI rend hommage aux enseignants et aux écoles qui mettent en œuvre des TIC en classe.
- Le colloque du REI stimule la collaboration et la communication de pratiques exemplaires entre les écoles et les enseignants.

Question clé # 4 : Suggestions en vue d'améliorer le Programme du REI

Dans l'ensemble, le Programme du REI a cherché activement à recueillir l'opinion des clients et des intervenants. À la lumière des commentaires formulés, il a apporté les changements nécessaires afin de s'améliorer. Au nombre de ces changements figurent les suivants :

- Les critères de sélection ont une plus grande transparence – toutes les écoles qui présentent une demande peuvent prendre connaissance des critères qui seront utilisés pour évaluer leur proposition.
- On a affiché sur le site Web du REI des exemples de propositions retenues.
- Le formulaire de demande d'adhésion est maintenant accessible en ligne.
- Le Programme bénéficie d'une plus grande participation des provinces (ministères de l'Éducation).
- Le processus de sélection a été modifié.
- On accorde une importance accrue aux écoles innovatrices.
- Le REI assure activement la promotion du Programme.

Le REI devrait en outre envisager de mettre en œuvre les suggestions suivantes :

- Accroître le nombre de coordinateurs régionaux. On compte 114 écoles participant au Programme du REI – en plus des écoles membres du Réseau depuis ses débuts qui participent encore au colloque – et seulement deux coordinateurs régionaux qui s'assurent que les écoles participantes mettent en œuvre les activités décrites dans leur proposition et facilitent l'échange d'idées parmi les écoles participantes. Comme le Programme continue de prendre de l'essor et que les écoles membres du REI depuis ses débuts participent encore au colloque, il faudra disposer d'un plus grand nombre de coordinateurs régionaux.
- S'assurer que les écoles participantes mettent en œuvre des activités de mentorat. Les écoles participantes sont tenues d'organiser des activités de mentorat. Cependant, par le passé, nombre

d'entre elles ne comprenaient pas ce que l'on attendait d'elles à ce chapitre. La plupart des écoles qui ont entrepris des activités de mentorat se sont adressées à des enseignants de leur école ou à des enseignants d'autres écoles membres du REI, au lieu de mettre en œuvre ces activités avec d'autres écoles non membres du Réseau. En veillant à la mise en œuvre d'activités de mentorat, il sera possible de mieux faire connaître le Programme aux écoles du pays.

1.0 INTRODUCTION

Industrie Canada a retenu les services de la société BearingPoint, anciennement KPMG Consulting, pour effectuer une évaluation du Programme du Réseau des écoles innovatrices (REI) de Rescol. L'évaluation portait sur quatre grandes questions clés, à savoir :

1. **Le bien-fondé du Programme** — Le REI est-il une activité légitime et nécessaire pour le gouvernement fédéral? Ce dernier doit-il continuer à investir dans le REI de Rescol? Dans quelle mesure le REI atteint-il ses objectifs stratégiques, à savoir promouvoir et appuyer l'utilisation efficace, innovatrice et intégrée des TIC dans le système d'enseignement?
2. **Le caractère adéquat de la structure et de l'exécution du Programme** — La structure du Programme contribue-t-elle efficacement à l'atteinte des objectifs du REI? Le Programme est-il à l'écoute des besoins d'Industrie Canada, des écoles et des professionnels de l'enseignement? Quels besoins sont traités et lesquels devraient être étudiés de plus près? Comment les écoles apprennent-elles l'existence du Programme? Comment les membres sont-ils choisis? Quels mécanismes de surveillance et de suivi ont été mis en place pour recueillir des données et dans quelle mesure sont-ils utilisés? Les problèmes sont-ils portés à l'attention d'Industrie Canada et réglés?
3. **Résultats (intentionnels et non intentionnels) obtenus par le Programme du REI** — Dans quelle mesure le Programme du REI a-t-il favorisé le partage de pratiques exemplaires, la collaboration, l'utilisation efficace des TIC ainsi que la recherche et autres procédés de réflexion? Dans quelle mesure le REI a-t-il contribué à la promotion de l'utilisation des TIC dans les écoles, éliminé les obstacles à cet usage et tiré parti des possibilités de mettre en œuvre les TIC dans les écoles? Quel rôle le REI a-t-il joué pour promouvoir et faciliter la collaboration entre les participants du système d'enseignement? Quelles méthodes a-t-il employées pour encourager la communication et le partage de pratiques innovatrices en matière de TIC dans le secteur de l'enseignement?
4. **Leçons tirées de l'expérience et suggestions en vue d'améliorer le Programme du REI** — Quels sont les besoins actuels et futurs en matière de TIC des écoles et des professionnels de l'enseignement? Quelles sont les forces et les faiblesses du Programme? Comment le Programme du REI peut-il être amélioré? Dans quelle mesure le REI a-t-il réussi à tirer parti des ressources et de l'expérience des partenaires?

2.0 DESCRIPTION DU PROGRAMME

Rescol est un des principaux volets de la stratégie *L'innovation, clé de l'économie moderne* du gouvernement fédéral originellement déposée en 1994. L'initiative Rescol regroupe différents programmes et activités qui, dans le cadre de vastes partenariats, fournissent aux écoles et aux bibliothèques canadiennes un meilleur accès Internet (une meilleure connexité) et encouragent l'utilisation de cet accès à des fins diverses.

Rescol d'Industrie Canada a lancé le Réseau des écoles innovatrices (REI ou Réseau) en 1998. Le Réseau des écoles innovatrices constitue un projet unique qui met en valeur les écoles qui utilisent les technologies de l'information et des communications (TIC) de façon efficace et innovatrice pour améliorer l'apprentissage. Le Programme du REI appuie l'objectif prioritaire du gouvernement du Canada, à savoir encourager une culture d'innovation et promouvoir le Canada à l'échelle mondiale comme un chef de file de l'innovation. Le Réseau contribue à faire en sorte que les élèves, les éducateurs et les collectivités soient en mesure de relever les défis et de tirer parti des possibilités que présentent les TIC sur le plan de l'apprentissage. Le programme a été mis sur pied conjointement par le programme Rescol d'Industrie Canada et l'Association canadienne des administrateurs et des administratrices scolaires (ACAS). Plus de 100 écoles se sont jointes au Réseau depuis qu'il a été lancé.

Voici les quatre principaux objectifs du REI :

- Cerner et appuyer les écoles canadiennes de la maternelle à la 12^e année qui intègrent les TIC uniformément et naturellement au programme d'études pour améliorer l'apprentissage des élèves.
- Élaborer un réseau en ligne pour que ces écoles créatives, motivées puissent partager/mettre en valeur leurs pratiques innovatrices et collaborer avec les autres écoles.
- Appuyer la réflexion et la recherche formelles, significative sur l'efficacité ou la mise en œuvre des TIC comme outil d'enseignement/apprentissage effectuée par ces écoles et diffuser les résultats de cette réflexion/recherche.
- Encourager les membres à créer une communauté apprenante plus vaste (locale, nationale, mondiale) branchée et appuyée par leurs écoles.

Rescol contribue à hauteur de 10 000 \$ par exercice (renouvelable pour trois ans au maximum) à la mise en œuvre des plans d'une école concernant le REI. L'école est tenue de fournir des fonds de contrepartie par le truchement d'une contribution en espèces équivalente, d'une contribution en nature ou d'une combinaison des deux. Les fonds que les écoles reçoivent servent généralement à couvrir les dépenses suivantes :

- Une partie des salaires des employés (autre que les titulaires de classe ou les administrateurs)
- Les dépenses associées au perfectionnement professionnel
- Les congés pour activités professionnelles et les frais du personnel suppléant
- L'achat d'ordinateurs et de logiciels

- Les frais des activités d'apprentissage des élèves ayant lieu à l'extérieur de l'école
- Les partenariats avec la collectivité ou les entreprises (si la personne qui appuie le projet travaille gratuitement)
- Le temps des bénévoles
- Les frais d'entretien et de connexion
- Les coûts des autres fournitures utilisées dans le cadre des activités d'apprentissage
- Les achats de matériel de référence et d'apprentissage

3.0 MÉTHODE/APPROCHE

Tel que mentionné dans la section 1.0, l'évaluation du Programme du Réseau des écoles innovatrices (REI) de Rescol portait sur quatre grandes questions clés, à savoir :

- Le bien-fondé du Programme.
- Le caractère adéquat de la structure et de l'exécution du Programme.
- Les résultats (prévus et non prévus) obtenus par le Programme.
- Les leçons tirées de l'expérience et les façons d'améliorer le Programme du REI.

Pour effectuer l'analyse des quatre domaines d'évaluation, on a eu recours aux démarches suivantes :

3.1 Élaboration d'outils de collecte de données

L'équipe a tout d'abord effectué un examen des documents. Puis, après avoir acquis une bonne compréhension des objectifs et de la structure du Programme du REI, elle a élaboré des outils de collecte de données. Les guides suivants ont été préparés pour cette évaluation :

- Un guide à l'intention des groupes de discussion utilisé au colloque du REI
- Un guide d'entrevue avec les enseignants, les membres de conseils et de commissions scolaires et les directeurs d'école
- Un guide d'entrevue avec les intervenants
- Un guide d'entrevue avec les écoles dont les propositions n'ont pas été retenues
- Un guide d'entrevue au sujet des études de cas

On trouvera ces guides à l'annexe A.

3.2 Entrevues et groupes de discussion

On a tenu des entrevues avec une douzaine d'enseignants, de membres de conseils et de commissions scolaires et de directeurs d'école au colloque du REI à Mississauga (Ontario) en octobre 2002, deux groupes de discussion regroupant des enseignants, des directeurs et des membres de conseils et de commissions scolaires, interviewé des représentants d'écoles non retenues, des décideurs d'Industrie Canada et des écoles pour les études de cas.

Les études de cas portant sur Garden Valley Collegiate, Bishops College et Ursula Franklin Academy se trouvent à l'annexe B.

4.0 CONCLUSIONS DE L'ÉTUDE

Ce chapitre présente les principales conclusions de l'étude sur le Programme du REI regroupées en fonction des questions clés :

4.1 Le bien-fondé du Programme

- **Le REI a favorisé l'intégration des technologies de l'information et des communications (TIC) au système d'apprentissage.** Les écoles membres du REI utilisent les fonds principalement à des fins de perfectionnement professionnel et pour l'achat de technologies destinées à la salle de classe. Ces deux activités favorisent l'intégration des TIC au programme d'études. En effet, les enseignants qui se sont familiarisés avec les technologies sont plus aptes à les utiliser en classe; de même, l'accès à l'ordinateur et aux logiciels encourage l'intégration au programme d'études. Le REI aide les écoles à devenir plus innovatrices. Les fonds servent à stimuler la réflexion et la créativité. L'Institut du REI aide également les écoles à comprendre comment elles peuvent intégrer la technologie.

Le Programme cerne les écoles qui innovent à l'aide de la technologie dont elles disposent, plutôt que celles qui ont fait le plus d'investissement en technologie.

- **Le Programme joue un rôle unique du fait qu'il alloue des fonds à l'appui des activités de perfectionnement professionnel.** Le Programme du REI est un des seuls programmes qui permettent aux enseignants et aux écoles d'affecter des fonds au perfectionnement professionnel. Le personnel enseignant assiste à des cours de perfectionnement professionnel et, à son retour, enseigne aux autres enseignants, favorisant ainsi l'intégration des TIC au programme d'études.

L'Institut du REI est également unique du fait qu'il fournit aux enseignants du pays un forum où ils peuvent se réunir.

- **On compte plus de 16 000 écoles au pays, et le Programme a financé 114 d'entre elles.** L'objectif du Programme est de repérer les écoles les plus innovatrices. Le très petit nombre d'écoles reconnues par le Programme ont reçu un financement qui favorisera sans doute l'innovation. Cependant, le Programme du REI est limité par son budget et ne peut octroyer des fonds à un plus grand nombre d'écoles.

4.2 Le caractère adéquat de la structure et de l'exécution du Programme

- **Le REI est à l'écoute des besoins des écoles participantes.** Industrie Canada est très sensible aux demandes de renseignements et d'assistance des écoles participantes, qu'elles soient présentées au personnel du Programme à Ottawa ou aux coordonnateurs régionaux. Les écoles ont fait remarquer que les appels sont retournés immédiatement.
- **Le REI fait preuve de leadership avec clairvoyance.** Le personnel et la direction du REI se vouent au succès du Programme et acceptent les modifications destinées à améliorer le Programme. Il est évident que le Programme a une vision solide.
- **Le Programme s'efforce constamment de s'améliorer.** Tel que mentionné précédemment, le Programme accepte les suggestions qui permettent de l'améliorer et, partant, a apporté des changements au processus. Par exemple, le site Web du REI identifie clairement les critères d'évaluation utilisés lors du processus de sélection et affiche des demandes d'adhésion « idéales » fournissant ainsi un repère aux personnes qui présentent une demande de participation.

- **Les coordinateurs régionaux sont considérés comme un atout pour le Programme.** Deux coordonnateurs régionaux sillonnent le Canada pour répondre aux demandes de renseignements des écoles, leur fournir des contacts et conseiller celles qui veulent présenter une demande de participation au Programme. Ces deux coordonnateurs sont très appréciés par les participants au REI. Considérés comme les champions du Programme, ils ont branché un grand nombre d'écoles et ont facilité la communication et la collaboration.
- **La différence entre la date de fin d'année scolaire et la date de fin d'exercice de l'administration publique pose parfois un problème.** Il faut rappeler aux écoles qu'elles doivent se conformer à l'exercice du gouvernement. Certains participants croyaient qu'ils pouvaient dépenser les fonds jusqu'en juin, alors que tous les fonds doivent être dépensés avant le 31 mars. Étant donné que les écoles reçoivent les fonds après que les factures ont été soumises, certaines écoles ont dû emprunter des fonds pour régler les factures.

De plus, certains échéanciers de présentation des rapports entrent en conflit avec les obligations scolaires (p. ex. le rapport final est dû la même semaine que les bulletins de notes).

- **On constate un manque d'effectif au sein du Programme.** La direction et le personnel sont nouvellement arrivés au Programme. Il n'y a donc pas de mémoire institutionnelle, ce qui pose un problème, mais d'un autre côté le personnel est ouvert au changement. Le Programme manque de personnel et, par suite de détachements, deux postes sont vacants à l'heure actuelle. Le personnel restant doit donc faire de grands efforts pour assurer la prestation du Programme en temps opportun.
- **Les mécanismes de surveillance et de suivi sont adéquats.** La présentation des rapports (i.e. rapport final) n'est pas compliquée mais, comme on l'a mentionné précédemment, les échéanciers des rapports de clôture d'exercice posent un problème. Le rapport final décrit les projets/initiatives mis en œuvre, évalue la réalisation du plan et l'atteinte des objectifs, et rend compte des dépenses imputées aux fonds octroyés par le programme Rescol d'Industrie Canada et aux fonds de contrepartie. Toutefois, en raison du manque de personnel, les rapports soumis ne sont pas analysés à fond et il n'y a pas suffisamment de coordonnateurs régionaux pour surveiller les activités des écoles.
- **Le processus de présentation des demandes d'adhésion est convivial.** Les écoles participantes qualifient le processus de présentation des demandes de trivial. Les enseignants doivent simplement prendre le temps de remplir le formulaire.
- **Les fonds sont alloués aux écoles et non aux conseils ou aux commissions scolaires.** Ainsi, les fonds du REI sont dépensés par les écoles qui ont reçu le financement au lieu d'être distribués par le conseil et la commission scolaire aux écoles qui relèvent de leur compétence.
- **Les critères et le processus de sélection ont été modifiés récemment.** Le REI a efficacement cerné les écoles innovatrices mais il est arrivé que des écoles innovatrices « reconnues » échouent à l'étape de la sélection préliminaire. Par conséquent, on a modifié le processus de sélection du Programme et l'on a rendu publics les critères utilisés lors du processus de sélection. En outre, des exemples de demandes retenues ont été affichés sur le site Web du REI pour aider les écoles qui présentent une demande de participation au Programme.

- **En dépit des efforts importants qui sont déployés pour faire connaître le Programme, celui-ci n'est pas très connu dans les écoles canadiennes.** La promotion initiale du Programme a été réalisée par l'Association canadienne des administrateurs et des administratrices scolaires (ACAS) et Rescol par le truchement de ses autres programmes (p. ex. Rescol à la Source). Au début, les communications étaient adressées aux ministères de l'Éducation et aux surintendants des écoles dans l'espoir qu'elles seraient transmises aux enseignants. Mais les nombreux « contrôleurs d'accès » entravaient la transmission des communications aux enseignants. Un grand nombre d'enseignants et d'écoles ont présenté une demande d'adhésion au Programme parce qu'ils avaient participé antérieurement à Rescol à la Source ou avaient pris l'initiative de se renseigner sur les programmes de financement.

Par ailleurs, la sensibilisation au Programme s'est accrue grâce au bouche-à-oreille. De plus, un grand nombre d'écoles participantes font la promotion du Programme dans le cadre de collaborations ou d'activités de mentorat avec d'autres écoles. Enfin, le REI fait la promotion des avantages du Programme plus activement auprès des ministères de l'Éducation. En fait, cette année le Programme a réussi à obtenir la participation des provinces au processus de sélection des écoles.

- **La période d'adhésion de trois ans est considérée comme étant adéquate.** La majorité des écoles affirment qu'une limite de trois ans est adéquate car elle permet à d'autres écoles de participer au Programme. En outre, les écoles pionnières peuvent demeurer membres du réseau et continuer ainsi à profiter des collaborations et du partage des leçons retenues.

4.3 Résultats obtenus par le Programme du REI

- **Le REI est parvenu à communiquer des idées en vue de la mise en œuvre des TIC en classe.** Il a employé diverses méthodes pour promouvoir et encourager l'utilisation efficace des TIC. Ce sont :
 - Des courriels mensuels mettent en valeur les écoles innovatrices et leur usage des TIC en classe.
 - Le site Web du REI comporte un babillard (forum).
 - On établira un forum d'experts dans certains domaines qui discuteront de questions y afférentes.
 - L'Institut du REI organise un colloque annuel qui permet aux enseignants de rencontrer d'autres champions de l'innovation – pour adopter de nouvelles idées, partager des leçons retenues, collaborer à des projets conjoints, etc. L'interaction face-à-face au colloque est considérée comme un des volets les plus importants du Programme, car elle permet aux enseignants de se rencontrer et de partager des leçons tirées et de découvrir de nouvelles idées.
- **Le REI rend hommage aux enseignants et aux écoles qui mettent en œuvre des TIC en classe.** Le Programme rend hommage aux écoles et aux enseignants qui s'efforcent d'innover. Un répondant a mentionné que c'est « un petit compliment ». Le Programme récompense les enseignants et les écoles qui stimulent l'innovation en adoptant diverses techniques d'apprentissage au bénéfice de leurs étudiants. Les écoles rehaussent leur profil, ce qui leur permet de tirer parti d'autres ressources.

- **Le colloque du REI stimule la collaboration et la communication de pratiques exemplaires entre les écoles et les enseignants.** Tel que mentionné précédemment, l'Institut du REI est une activité de perfectionnement professionnel et de réseautage de quatre jours organisée à l'intention des membres du Réseau des écoles innovatrices (REI) de Rescol. Les participants ont précisé que, si ce n'était du REI, ils n'auraient jamais l'occasion de tisser des liens avec d'autres écoles. Un des grands avantages du colloque consiste en ce qu'il permet aux enseignants de rencontrer des gens de toutes les régions du Canada et de partager des leçons dégagées de la mise en œuvre des TIC en classe. Le colloque est une forme de perfectionnement professionnel : le partage d'idées. Bon nombre d'écoles croyaient être innovatrices, mais après y avoir assisté (i.e. séance d'affiches) elles se sont rendu compte qu'elles avaient encore beaucoup à faire. L'Institut invite également des éducateurs mondialement reconnus à présenter des exposés au colloque.

4.4 Suggestions en vue d'améliorer le Programme du REI

Dans l'ensemble, le Programme du REI a cherché activement à recueillir l'opinion des clients et des intervenants. À la lumière des commentaires formulés, il a apporté les changements nécessaires afin de s'améliorer. Au nombre de ces changements figurent les suivants :

- **Les critères de sélection ont une plus grande transparence.** Toutes les écoles qui présentent une demande peuvent prendre connaissance des critères qui seront utilisés pour évaluer leur proposition.
- **On a affiché sur le site Web du REI des exemples de propositions retenues.** Ces propositions servent de point de repère aux personnes qui présentent des propositions et leur permettent de mieux comprendre les exigences du REI.
- **Le formulaire de demande d'adhésion est maintenant accessible en ligne.**
- **Le Programme bénéficie d'une plus grande participation des provinces (ministères de l'Éducation).** Le Programme a eu de la difficulté à obtenir le soutien des provinces, car les ministères de l'Éducation ne peuvent favoriser une école aux dépens d'une autre dans une même compétence. Le directeur des programmes d'apprentissage électronique a profité d'un colloque de Rescol pour articuler plus clairement les objectifs du Programme et encourager la participation. Ce succès découle des modifications aux processus d'évaluation et de sélection préliminaire des nouvelles demandes.
- **Le processus de sélection a été modifié.** Auparavant, des équipes d'évaluation provinciales examinaient les demandes avec l'aide de l'ACAS. Les demandes les mieux classées étaient ensuite soumises à une équipe d'évaluation nationale qui choisissait les trente meilleures écoles. Aujourd'hui, toutes les demandes sont présentées à un comité d'évaluation national (composé d'intervenants du domaine de l'enseignement) qui les passe en revue et choisit les écoles qui deviendront membres du REI. Toutes les propositions sont anonymes. Le nouveau processus assure la mise en œuvre de critères communs ainsi que la transparence.
- **On accorde une importance accrue aux écoles innovatrices.** Cette année, le Programme se concentre sur la recherche de l'innovation dans toute l'école au lieu d'identifier les principaux champions de l'innovation de l'école. L'objectif est de cerner les écoles les plus innovatrices du Canada.
- **Le REI assure activement la promotion du Programme.** Le REI assure activement la promotion du Programme auprès des écoles et des conseils et commissions scolaires. L'objectif est de cerner les écoles les plus innovatrices du Canada. Les sites Web Premières nations sur Rescol et Rescol à la Source contribuent également à faire connaître le Programme. Ce dernier devrait poursuivre ses efforts en vue de sensibiliser les écoles et les enseignants. À l'heure actuelle, le nombre d'écoles canadiennes qui présentent une demande de participation au Programme est très faible.

Le REI devrait en outre envisager de mettre en œuvre les suggestions suivantes :

- **Accroître le nombre de coordinateurs régionaux.** On compte 114 écoles participant au Programme du REI – en plus des écoles membres du Réseau depuis ses débuts qui participent encore au colloque – et seulement deux coordinateurs régionaux qui s’assurent que les écoles participantes mettent en œuvre les activités décrites dans leur proposition et facilitent l’échange d’idées parmi les écoles participantes. Comme le Programme continue de prendre de l’essor et que les écoles membres du REI depuis ses débuts participent encore au colloque, il faudra disposer d’un plus grand nombre de coordinateurs régionaux.
- **S’assurer que les écoles participantes mettent en œuvre des activités de mentorat.** Les écoles participantes sont tenues d’organiser des activités de mentorat. Cependant, par le passé, nombre d’entre elles ne comprenaient pas ce que l’on attendait d’elles à ce chapitre. La plupart des écoles qui ont entrepris des activités de mentorat se sont adressées à des enseignants de leur école ou à des enseignants d’autres écoles membres du REI, au lieu de mettre en œuvre ces activités avec d’autres écoles non membres du Réseau. En veillant à la mise en œuvre d’activités de mentorat, il sera possible de mieux faire connaître le Programme aux écoles du pays.
- **Communiquer plus activement les histoires de réussite des écoles membres du REI.** Lorsque les écoles présentent leur rapport annuel, le REI devrait mettre en évidence les pratiques exemplaires et les communiquer à ses membres. Certains affirment que le Programme du REI devrait donner les mêmes résultats que le Prix du Premier ministre, c’est-à-dire que la participation au Programme du REI devrait être aussi désirable pour les écoles que l’obtention du Prix du Premier ministre pour les enseignants.